

RCS : BOBIGNY Code greffe : 9301

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BOBIGNY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2015 B 01153 Numéro SIREN : 809 528 375 Nom ou dénomination : 4S PEINTURE

Ce dépôt a été enregistré le 22/03/2022 sous le numéro de dépôt 7299



SASU 4S PEINTURE

125 avenue du Muguet

93370 MONTFERMEIL

Etats Financiers

du 01/01/2020 au 31/12/2020

 Sommaire

Comptes Annuels	2
Compte de résultat	3
Bilan actif	5
Bilan passif	6
Annexe	8

Comptes Annuels

Compte de résultat

	31/12/2020	31/12/2019	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	88 359	123 956	-35 597	-28,72
Chiffre d'affaires net	88 359	123 956	-35 597	-28,72
<i>Dont à l'exportation et livraisons intracomm.</i>				
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (& amort.), tsf charges	2 151	421	1 730	411,10
Autres produits	6	7	-1	-14,50
Total produits d'exploitation (I)	90 516	124 384	-33 868	-27,23
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats matières premières et autres approvts	13 513	21 014	-7 501	-35,70
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)	32 637	49 745	-17 107	-34,39
Impôts, taxes et versements assimilés	1 940	1 998	-58	-2,89
Salaires et traitements	25 715	21 881	3 834	17,52
Charges sociales	9 723	9 131	592	6,49
Dotations aux amortissements et dépréciations:				
- Sur immobilisations : dotations aux amortiss.		3 050	-3 050	-100,00
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciat.				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciat.				
- Pour risques et charges : dotations aux provis.				
Autres charges	10	4	6	153,66
Total charges d'exploitation (II)	83 539	106 823	-23 284	-21,80
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	6 977	17 561	-10 584	-60,27
Quotes-parts de résultat sur opérations				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances actif im				
Autres intérêts et produits assimilés (3)	10	25	-15	-61,11
Reprises sur provisions et dépréciat.et tsf charg				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mob.de pl				
Total produits financiers (V)	10	25	-15	-61,11
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciat.				
Intérêts et charges assimilées (4)		53	-53	-100,00
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières				
Total charges financières (VI)		53	-53	-100,00
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	10	-28	38	-135,12
RESULTAT COURANT avant impôt	6 987	17 533	-10 546	-60,15

Compte de résultat (suite)

	31/12/2020	31/12/2019	Abs.(M)	Abs.(%)
Produits exceptionnels				
Sur opérations de gestion				
Sur opérations en capital		3 000	-3 000	-100,00
Reprises sur provisions et dépréciation et tsf charges				
Total produits exceptionnels (VII)		3 000	-3 000	-100,00
Charges exceptionnelles				
Sur opérations de gestion	25	50	-25	-50,00
Sur opérations en capital		8 289	-8 289	-100,00
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et provis.				
Total charges exceptionnelles (VIII)	25	8 339	-8 314	-99,70
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	-25	-5 339	5 314	-99,53
Participation des salariés aux résultats (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	1 048	1 868	-820	-43,90
Total des produits (I+III+V+VII)	90 525	127 409	-36 883	-28,95
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	84 612	117 083	-32 471	-27,73
BENEFICE OU PERTE	5 914	10 326	-4 412	-42,73
(a) Y compris :				
- Redevances de crédit-bail mobilier				
- Redevances de crédit-bail immobilier				
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs				
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs				
(3) Dont produits concernant les entités liées				
(4) Dont intérêts concernant les entités liées				

Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2020	Net 31/12/2019
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	23 600		23 600	23 600
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	7 000	7 000		
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	30 600	7 000	23 600	23 600
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 820		3 820	9 840
Autres créances	4 362		4 362	2 175
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	27 788		27 788	23 601
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	35 971		35 971	35 616
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	66 571	7 000	59 571	59 216
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan passif

	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital	34 000	34 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 894	1 378
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau		2 740
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	5 914	10 326
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	41 808	48 444
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	117	267
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	1 000	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 727	4 115
Dettes fiscales et sociales	9 919	6 389
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	17 763	10 772
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	59 571	59 216
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	16 763	10 772
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Annexe 

Faits caractéristiques

Faits essentiels de l'exercice ayant une incidence comptable

L'impact de la crise sanitaire liée au COVID-19 sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entreprise est le suivant :

Au niveau du compte de résultat :

À la suite des fermetures administratives durant le premier confinement d'une part et du contexte de crise pendant les périodes de réouverture, le chiffre d'affaires a diminué de 29 % soit 35 597 € au cours de l'exercice clos le 31/12/20.

Au niveau des charges, la société a bénéficié des mesures suivantes :

Dans le cadre de la mise en œuvre du chômage partiel au titres des mois d'Avril et Mai 2020, la société a bénéficié d'allocation versée par l'Etat d'un montant de 2 151 €

Autres éléments significatifs

Suite à la cession de part de Mr Gilles STEINER et de Mr Nicolas STEINER, Mr ZULIANNI Stephane devient l'associé unique de la société.

Règles et méthodes comptables

Désignation de l'entreprise : SASU 4S PEINTURE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2020, dont le total est de 59 571 EURO et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 5 914 EURO.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2020 au 31/12/2020.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2020 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en EURO.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, sont rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations techniques : 5 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Règles et méthodes comptables

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée consistant à présenter les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	23 600			23 600
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	23 600			23 600
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements et aménagements constr				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	7 000			7 000
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	7 000			7 000
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières				
ACTIF IMMOBILISE	30 600			30 600

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	31/12/2020
Éléments achetés	23 600
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	23 600

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Instal.générales, agencements, aménagements construc.				
- Instal.techniques, matériel et outillage industriels	7 000			7 000
- Instal.générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	7 000			7 000
ACTIF IMMOBILISE	7 000			7 000

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 8 183 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 820	3 820	
Autres	4 362	4 362	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	8 183	8 183	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 34 000,00 EURO décomposé en 1 000 titres d'une valeur nominale de 34,00 EURO.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 16 763 EURO et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 727	6 727		
Dettes fiscales et sociales	9 919	9 919		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	117	117		
Produits constatés d'avance				
Total	16 763	16 763		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	117			

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 0 EURO.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs fact. non parvenues	1 226
Charges à payer	1 114
Total	2 340

4S PEINTURE

Société par actions simplifiée
au capital de 34 000 euros
Siège social : 125 avenue du Muguet – 93370 MONTFERMEIL
809 528 375 RCS BOBIGNY

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2021
--

L'an deux mille vingt et un,

Le 30 juin,

A 10 heures,

Monsieur Stéphane ZULIANI,

Demeurant 10 rue Rouget de l'Isle – 77290 MITRY MORY,

Associé unique de la société 4S PEINTURE,

I - A préalablement exposé ce qui suit :

En sa qualité de Président de la Société, Monsieur Stéphane ZULIANI, associé unique, a établi et arrêté les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

II - A pris les décisions suivantes :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2020,
- Affectation du résultat de l'exercice,
- Conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce,
- Rémunération du Président,
- Délégation de pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

PREMIERE DÉCISION

L'associé unique approuve les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte, conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts, qu'au cours de l'exercice écoulé aucune somme n'a été enregistrée au titre des dépenses ou charges non déductibles fiscalement visées à l'article 39-4 du Code général des impôts.

DS
SE

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de € 5 914 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	€ 5 914
Au compte « réserve légale »	€ 296
Au compte « report à nouveau » qui s'élèvera ainsi à € 5 618.	€ 5 618

L'Associé unique prend acte que les dividendes versés au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2017 :
€ 6 800, soit € 6.80 par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : € 6 800

Exercice clos le 31 décembre 2018 :
€ 15 000 soit € 15 par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : € 15 000

Exercice clos le 31 décembre 2019 :
€ 12 550 soit € 12.55 par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : € 12 550

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique déclare qu'aucune convention visée à l'article L.227-10 du Code de commerce n'est intervenue au cours de l'exercice écoulé.

QUATRIEME DÉCISION

L'associé unique entérine sa rémunération en tant que Président pour la période du 1^{er} juillet 2020 au 31 décembre 2020 pour un montant de € 14 248.59.

Il pourra prétendre au remboursement sur justification de ses frais de représentation et de déplacement.

CINQUIEME DÉCISION

L'associé unique donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

De tout ce que dessus, l'associé unique a dressé et signé le présent procès-verbal.

DocuSigned by:
Stéphane ZULIANI
09200DABE31F43F...

Stéphane ZULIANI

4S PEINTURE

Société par actions simplifiée
au capital de 34 000 euros
Siège social : 125 AVENUE DU Muguet – 93370 MONTFERMEIL

809 528 375 RCS BOBIGNY

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE DU 30 JUIN 2021

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT de l'exercice clos le 31 décembre 2020

DEUXIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice de € 5 914 de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	€ 5 914
Au compte « réserve légale »	€ 296
Au compte « report à nouveau » qui s'élèvera ainsi à € 5 618.	€ 5 618

L'Associé unique prend acte que les dividendes versés au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2017 :
€ 6 800, soit € 6.80 par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : € 6 800

Exercice clos le 31 décembre 2018 :
€ 15 000 soit € 15 par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : € 15 000

Exercice clos le 31 décembre 2019 :
€ 12 550 soit € 12.55 par titre
Dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : € 12 550

Certifié conforme

Le Président

DocuSigned by:

09200DABE31F43F...